BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

73 | 05

MAI 2018

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

154 **Gilles PEIGNEY, Richard PROT**
Une obole et un denier des Sires de Bourbon
qui clarifient bien des hésitations

160 **Christian CHARLET, Nicolas JONIAUX**
Les monnaies du prince Federico Landi de Valdetare conservées
au Cabinet des médailles de la BnF

CORRESPONDANCES

169 **David MARTÍNEZ CHICO**
Un denier de billon inédit de Tetricus Ier mis au jour près de Cordoue (Espagne)

172 **Bruno FOUCRAY**
Une obole inédite de Louis VI pour l'atelier d'Orléans

175 **Bernard DIRY**
Un denier unique de Vendôme du XIe siècle

176 **Arnaud CLAIRAND**
L'écu d'or de Louis XIII « aux deux soleils », frappé en 1642 à Paris

179 **Christophe ADAM**
Trésor « révolutionnaire » de Courthézon (Vaucluse)

SOCIÉTÉ

190 Compte rendu de la séance du 05 mai 2018

PROCHAINES SÉANCES

01-03 JUIN 2018 - Journées Numismatiques à Orléans
SAMEDI 08 SEPTEMBRE 2018 - 9h00 - Salle Vasari - INHA
SAMEDI 06 OCTOBRE 2018 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

ÉTUDES ET TRAVAUX

Gilles PEIGNEY*, Richard PROT**

Une obole et un denier des Sires de Bourbon qui clarifient bien des hésitations

Le monnayage des sires de Bourbon, lorsqu'il n'est pas frappé dans le cadre d'une alliance monétaire avec les prieurs de Souvigny se caractérise par une variabilité élevée des types, mais surtout par un choix de types confinant au plagiat.

Pour ne pas déroger à la règle ci-dessus, la variété d'obole présentée ci-dessous (figure 1) et qui, à notre connaissance n'est pas précisément répertoriée à ce jour (quoiqu'un exemplaire soit passé en vente chez CGB [Live auction – bfe_340710, masse 0,48 g, diamètre maximum 14,5 mm, orientation 9 h, même coin de droit]), imite le monnayage de Nevers. Son bon état pour ce type de monnaie permet par ailleurs de lever, à notre avis, un certain nombre d'incertitudes antérieures.

Figure 1 (× 1,5).

D/ +LODVICVSREX. Grand fer de faucille mince disposé horizontalement en haut, de gauche à droite, pal accosté de trois points, étoile à 6 (ou 7) branches, besant centré.

R/ +BORBONENSIS. Croix pattée ; croissant barré issant du centre au 1 et trèfle à queue issant du centre au 4.

Références : DY 795-796 var., PA 2196 var., pl. XLVII, 18 (Cab. de France), 2197 var., pl. XLVII, 19, 2198 var. et 2200 var., pl. XLVII, 21[1]. Masse : 0, 39 g ; diamètre maximum : 15,1 mm ; orientation : 2h ; collection privée.

Les auteurs s'étant penchés sur le type de cette obole sont successivement L. de la Saussaye[2] à la suite de la découverte de deux oboles à ce type dans le trésor de Chatillon-sur-Cher, G. Combrouse[3], G. de Soultrait[4], F. Poey d'Avant[5] et J. Duplessy[6].

* Courriel : gillespeigney@gmail.com
** Courriel : richard.prot6@orange.fr

1. Les références Dy [ ] renvoient toutes à Duplessy 2004 et les références PA [ ] renvoient toutes à Poey d'Avant 1858-1862.
2. La Saussaye 1839, p. 139-140, pl. VII nº 8.
3. Combrouse 1841, p. 47.
4. Soultrait 1854, p. 34-35.
5. Poey d'Avant 1858-1862, p. 329-330, pl. XLVII, 18, 19 et 21.
6. Duplessy 2004, p. 194-195, pl. 796.

À eux-cinq ils n'en décrivent pas moins de 12 variétés (mais pas la nôtre et jamais exactement les mêmes) reconnaissant sur ces oboles des croisettes, des lettres X, des fleurs de lys, des coquilles, des crosses, des étoiles, des astérisques, des trèfles et des clous, le tout dégénéré, très effacé, peu lisible... Les gravures de ces monnaies diffèrent aussi souvent des descriptions et parfois s'avèrent plus réalistes (voir PA., pl. XLVII, 18. La plupart de ces auteurs font d'ailleurs part de leurs hésitations de lecture.

Pour autant, ce qui est curieux, c'est qu'aucune variété de cette obole ne correspondrait exactement à une variété du denier lui étant habituellement associé (DY 794), ce qui est plutôt inhabituel. Cette obole soulève bien des questions que nous allons essayer d'éclaircir successivement.

1. Combien de variétés de cette obole existent réellement ?

Tout d'abord, qu'il nous soit permis d'avouer humblement que demain peut évidemment apparaitre une nouvelle variété qui remettra en cause la solution que nous proposons ci-dessous.

Nous proposons ci-après qu'il n'existe que deux variétés de cette obole, aucune ne correspondant aux variétés décrites par les auteurs cités ci-dessus.

On sent au travers de toutes les descriptions de ces oboles que les auteurs, malgré leurs efforts, ont le plus grand mal à déterminer la nature des meubles apparaissant au droit et au revers de celles-ci. C'est ce qui nous amène à penser que c'est bien sur la base des deux exemplaires du Cabinet des Médailles reproduits ci-dessous (figures 2-3) (à l'exception d'une mystérieuse variété à l'envers dont, d'ailleurs, J. Duplessy ne fait plus mention) qu'ils se sont tous prononcés.

Figure 2 - N° 511 (tiroir 9) (C 3493) – 0,41 g ; 15,1 mm ; 4 h (× 1,5).

Figure 3 - N° 512 (tiroir 9) (L 452) – 0,41 g ; 14,7 mm, 5 h (× 1,5).

Le Cabinet des Médailles a bien voulu faire procéder au nettoyage des deux oboles de Bourbon en question. Nous remercions vivement Jean-Yves Kind pour cette décision et Francine N'Diaye, restauratrice, pour l'excellent travail effectué. Les nettoyages modernes associés aux photographies numériques sont sans pitié et surtout ne laissent

plus beaucoup de place à l'imagination ! Nous reproduisons ci-dessous (figures 4-5) les mêmes monnaies que celles que nous avons reproduites ci-dessus avant leur nettoyage. À tout le moins elles accusent une ressemblance frappante avec l'obole reproduite en figure 1. En fait, elles sont exactement identiques, si ce n'est l'inversion des quartiers au revers. Les points manquant à côté du pal nous paraissent relever de l'usure et les apostrophes après BORBO et NEN ne faisant pas de sens nous paraissent plus accidentels que volontaires.

Figure 4 - N° 511 (tiroir 9) (C 3493) – 0,41 g ; 15,1 mm ; 4 h (× 1,5).

Figure 5 - N° 512 (tiroir 9) (L 452) – 0,41 g ; 14,7 mm ; 5 h (× 1,5).

Ceci nous amène à proposer d'oublier toutes les descriptions antérieures, et de ne décrire que deux variétés qui ne se distinguent que par l'inversion des quartiers au revers.

D/ +LODVICVSREX. Grand fer de faucille mince disposé horizontalement en haut, de gauche à droite, pal accosté de trois points, étoile à 6 (ou 7) branches, besant centré.
R/ +BORBONENSIS. Croix pattée ; croissant barré issant du centre au 1 ou au 3 et trèfle à queue issant du centre au 4 ou au 2.

2. À quel denier cette obole correspond-elle ?

Contrairement à notre approche pour répondre à la question précédente, nous fournirons d'entrée notre réponse en présentant ci-dessous (figure 6), le denier suivant.

D/ +LODVICVSREX. Grand fer de faucille mince disposé horizontalement en haut, de gauche à droite, pal accosté de trois points, étoile à 6 (ou 7) branches.
R/ +BORBONENSIS. Croix pattée ; trèfle à queue issant du centre au 1 et croissant barré issant du centre au 4.
Références : PA. 2199 var., Conbrouse 1841, p. 47, n° 145 var. Masse : 0, 78 g ; diamètre maximum : 18,1 mm ; orientation 5 h ; collection privée.

Figure 6 (× 1,5).

Nul doute que ce denier corresponde bien à notre obole. G. Conbrouse a identifié ce denier dans le Cabinet Cartier et le décrit assez bien ; toutefois, il s'agit d'une autre variété avec un croissant au 2 et un trèfle au 3, et surtout, il semble que la faucille tourne désormais de droite à gauche et que l'étoile soit à gauche du pal accosté de trois points, ce qui correspond peut-être à la mystérieuse variété d'obole au type tourné à l'envers mentionnée par certains auteurs. En dehors de cette référence (reprise par le seul F. Poey-d'Avant), c'est bien la première fois, à notre connaissance que ce denier fait son apparition. Son existence renforce évidemment notre proposition concernant le type d'obole correspondant. En effet, point de crosse, fleur de lys, croisette, clou... mais la même étoile.

Il nous révèle surtout que nous avons maintenant deux variétés de cantonnement pour les oboles (1 croissant – 4 trèfle et 2 trèfle – 3 croissant) et deux variétés de cantonnement pour les deniers (2 croissant – 3 trèfle et 1 trèfle – 4 croissant), aucune des variétés d'oboles ne correspondant à une variété de denier. Volonté ?, accident ?, ou nous manque-t-il encore deux variétés d'oboles et deux variétés de deniers ? Seul l'avenir nous le dira.

3. À quelle date cette obole et ce denier ont-ils été frappés ?

À notre connaissance, le denier n'a été trouvé dans aucun contexte datant et le seul dépôt monétaire contenant l'obole reste à ce jour celui de Châtillon-sur-Cher. Par contre, nous avons de bons éléments pour dater le type de denier de Bourbon DY 794 qui nous parait nécessairement antérieur et nous avons présenté récemment un autre type de denier de Bourbon qui nous semble nécessairement postérieur[7]. Ces éléments, avec la date proposée pour l'enfouissement du dépôt de Châtillon-sur-Cher permettent de proposer une fourchette chronologique restreinte.

Les auteurs s'étant prononcés sur la question du positionnement chronologique de ces types du monnayage de Bourbon (J. Lelewel[8], G. Conbrouse, L. de La Saussaye, G. de Soultrait, F. Poey-d'Avant, E. Caron, A.V. Vannaire[9], J. Duplessy) l'ont fait de façon assez homogène, le plus souvent en en situant la frappe vers 1160-1170 à quelque exceptions près comme G. Conbrouse et A.-V. Vannaire et, sans explication, mais sans doute à cause de la date d'enfouissement attribuée au trésor de Châtillon-sur-Cher, J. Duplessy qui date le type DY 794 vers 1160-1205 et les oboles objet de

7. Peigney, Prot 2017.
8. Lelewel 1835, Ire partie, p. 201.
9. Vannaire 1891, p. 29.

cette présentation vers 1205-1210. Il est à noter que dans le corps de l'article signé par J. Duplessy et D. M. Metcalf sur le trésor de Samos[10] (p. 176), les auteurs précisent que « *Il est très probable qu'il y eut une interruption de dix ou vingt ans peut-être, entre ce monnayage anonyme et celui de Montluçon au nom de Guy de Dampierre (1202-1213)...* ». Ceci semble en contradiction avec une date de frappe s'étendant jusqu'en 1210.

Le type DY 794 se trouve en abondance dans trois trésors, celui d'Alluy (1)[11] que nous proposons de dater de 1162-1168, celui d'Alluy (2)[12] que nous proposons de dater de 1170-1180 et celui de Saint-Aubin-les-Forges[13] que nous proposons de dater de 1175-1181. Il se trouve en petit nombre dans celui d'Accolay[14] que nous proposons de dater vers 1170, celui d'Anjouin[15] que nous proposons de dater de 1170-1180, celui de Varzy que nous proposons de dater de 1170-1180[16], celui de Samos daté de 1170-1185, peut-être (le type est indéterminé) celui « dans un des départements de l'Ouest »[17] que nous proposons de dater de 1188 à 1207[18] et peut-être celui de Rédéné[19] que nous proposons de dater de 1200-1210. Au regard de ces dates, nous pensons qu'il est probable que ce type DY 794 de Bourbon soit apparu vers 1160 au plus tard et ait cessé d'être frappé vers 1180 au plus tard.

Nous avons présenté à la Société française de Numismatique il y a peu[20], un denier inédit de Bourbon imitant lui aussi le monnayage de Nevers que nous proposons de dater de peu avant 1213. Il s'agit toutefois d'imiter un type ultérieur, le premier chronologiquement d'Hervé de Donzy, frappé de 1199 à 1215 environ ; nous expliquons dans l'article paru au *BSFN* pourquoi nous soutenons cette datation. En conséquence, la frappe des types d'obole et de denier objet de cette présentation nous semble devoir se situer entre 1180 et 1213. Si ces types avaient été frappés avant ou en même temps que le type DY 794, il est probable qu'on en aurait retrouvé des exemplaires dans les trésors d'Alluy (1) et Alluy (2), ou dans les autres trésors où on trouve le type DY. 794. Il n'en est rien. Après 1213, le sire de Bourbon est convenu avec le Prieur de Souvigny de ne monnayer que conjointement avec lui.

Plus précisément, nous proposons de situer la date de frappe de l'obole et du denier objet de cette présentation au début de la période 1180-1213, ce pour les raisons suivantes :

- comme indiqué ci-dessus, ces types imitent un type de Nevers dont la frappe s'arrête vers 1160. Plus on s'éloigne de cette date, plus il est improbable que ce type ait été retenu par les Sires de Bourbon ;
- ces oboles et deniers nous semblent dériver du type DY 794 en s'éloignant du type nivernais immobilisé. Sans parler de dégénérescence, on peut parler de dérive. La faucille s'amincit comme jamais sur le modèle Nivernais et la croisette

10. Duplessy, Metcalf 1962, p. 176.
11. Duplessy 1985, p. 24, nº 7.
12. Claret, Poisson 1997.
13. Duplessy 1985, p. 109, nº 287.
14. Duplessy 1985, p. 23, nº 1.
15. Duplessy 1985, p. 27, nº 14.
16. Duplessy 1985, p. 132, nº 366.
17. Duplessy 1985, p. 140, nº 398.
18. Le trésor d'Hottot-en-Auge (Duplessy 1985, p. 72, nº 165 ; Paysant 1862 ; Chautard 1862) contrairement à ce qu'indique J. Duplessy ne contenait pas ce denier mais un denier de type DY 798.
19. Duplessy 1985, p. 105, nº 271.
20. Peigney, Prot 2017.

est remplacée par une étoile. Il est par ailleurs intéressant de noter que la croisette est elle-même remplacée à Nevers par une étoile par Gui Ier de Nevers qui est comte de 1168 à 1176. Certes, son type (DY 756) diffère désormais sensiblement du type immobilisé. Il n'en reste pas moins que la faucille est toujours là, accompagnée désormais par une étoile. La coïncidence est troublante. Sans pouvoir l'affirmer, les types d'obole et denier objets de cette présentation sont peut-être une tentative d'imitation de ce type de Nevers, ce qui situerait sa frappe à la fin des années 1170. Ces nouveaux types auraient eu peu de succès en raison du décès prématuré de Gui Ier et de l'arrêt de la frappe de son type nivernais. Les Sires de Bourbon auraient alors eux même cessé de frapper à ce type, ce qui expliquerait sa rareté.

Reste la question de la datation du trésor de Châtillon-sur-Cher, seul dépôt connu contenant le type d'obole présenté. Ce bref article n'est pas le lieu pour développer cette question. Tout au plus pouvons-nous indiquer que le monnayage qui peut être retenu sans conteste pour dater le trésor de Châtillon-sur-Cher est celui d'Hervé IV de Donzy pour Nevers. Ce monnayage ne peut être antérieur à 1199. Or il n'apparait dans ce trésor que sous la forme de 3 deniers (sur plus de 1500 monnaies). C'est peu pour ce monnayage dans cette région et cela pourrait être dû au fait que ce monnayage est récent au moment de l'enfouissement de ce trésor. Cela situerait la date de cet enfouissement peu après 1200. C'est la date que nous proposons donc de retenir, même si l'incertitude sur la datation du monnayage de Philippe-Auguste à Déols ne permet pas d'exclure une date postérieure à 1206.

Quelle que soit la date retenue, il est étonnant de trouver deux de ces oboles réunies dans ce même trésor enfoui une vingtaine d'années après la date présumée de leur frappe, alors qu'elles n'apparaissent dans aucun autre trésor intermédiaire. Cette situation fragilise notre proposition de datation de ce monnayage, sans pour autant, à notre avis, justifier, en l'absence d'autres éléments permettant une datation, de devoir la remettre en cause. En fait, nous ne connaissons aucun trésor contenant des monnaies de Bourbon dont l'enfouissement puisse être daté surement de la période 1180-1200.

En conclusion, nous proposons le début des années 1180 comme période de frappe des monnaies objet de cette présentation. La présence de ces oboles dans un trésor daté d'environ 1200 peut expliquer leur état d'usure qui rendit si difficile leur identification pour nos prédécesseurs.

Bibliographie

Claret, Poisson 1997 : B. Claret, J.-M. Poisson, Le dépôt monétaire d'Alluy (Nièvre) et le monnayage des prieurs de Souvigny au xiie siècle, *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, IV, 1997, p. 122-130.

Conbrouse 1841 : G. Conbrouse, *Catalogue raisonné des monnaies nationales de France, Deuxième partie Monnaies Royales de France*, Série *Capétienne*, Paris, 1841.

Duplessy, Metcalf 1962 : J. Duplessy, D.M. Metcalf, Le trésor de Samos et la circulation monétaire en Orient Latin (xiie-xiiie s.), *Revue belge de Numismatique*, 1962, p. 174-207.

Duplessy 1985 : J. Duplessy, *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, t. I, 751-1223, Paris, 1985.

Duplessy 2004 : J. Duplessy, *Les monnaies françaises féodales*, Tome I, Paris, 2004.

La Saussaye 1839 : L. de La Saussaye, Mémoire sur plusieurs enfouissements numismatiques découverts dans la Sologne Blésoise, VI, Monnoies baronales du XIIe siècle, trouvées à Chatillon-sur-Cher, en 1834, *RN*, 1839, p. 129-143, pl. VII.
Lelewel 1835 : J. Lelewel, *Numismatique du moyen-âge, considérée sous le rapport du type*, Paris, 1835.
Paysant 1862 : L. Paysant, Rapport lu à la Société des Antiquaires de Normandie sur une découverte de monnaies féodales faite en mai 1862, *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, II, 1862, p. 188-198.
Peigney, Prot 2017 : G. Peigney, R. Prot, Un type de denier inédit pour les sires de Bourbon, *BSFN* 2017, p. 98-103.
Poey d'Avant 1858-1862 : F. Poey d'Avant, Monnaies féodales de France, *Revue numismatique française*, Paris, 1858-1862.
Soultrait 1854 : G. de Soultrait, *Essai sur la numismatique nivernaise*, Paris, 1854.
Vannaire 1891 : A.-V. Vannaire, *Essai sur le monnayage des prieurs de Souvigny et des sires de Bourbon*, Moulins, 1891.

Christian CHARLET*, Nicolas JONIAUX**

Les monnaies du prince Federico Landi de Valdetare conservées au Cabinet des médailles de la BnF

À l'occasion du long et minutieux travail d'inventaire des monnaies modernes étrangères de la BnF en vue de leur numérisation, l'un d'entre nous, Nicolas Joniaux, a été amené à se pencher sur les collections de monnaies italiennes. C'est en traitant celles de l'espace lombard qu'il y a trouvé, malencontreusement rangée au Milanais, la série des monnaies de Valdetare. Ces dernières n'étant pas à leur place – ce qui témoigne d'un certain désordre dans les collections de monnaies étrangères, auquel le personnel du Cabinet remédie actuellement – il les a reclassées comme attendu, en Émilie-Romagne. Ces monnaies sont toutes du prince Federico Landi de Valdetare (1590-*ca* 1630)

Ami personnel du vice-roi d'Espagne installé à Milan, il descendait par son père d'un prince souverain du Saint-Empire en Italie distingué par Charles Quint, et par sa mère des rois d'Aragon et du Portugal. Oncle maternel du prince Honoré II de Monaco, il devint son tuteur en 1604 lorsque ce dernier se retrouva orphelin à la mort d'Hercule Ier son père. Federico facilita la transformation de la seigneurie de Monaco en principauté en même temps qu'il fit affirmer le droit de battre monnaie par son neveu, en 1612. Lui-même possédait en Émilie-Romagne la principauté de Bardi et Compiano, Borgo Val di Taro. Toutes les monnaies de Federico Landi furent frappées à Compiano.

Dans son ouvrage consacré à ce seigneur, Lorenzo Bellesia[1] signale une double pistole d'or connue seulement à deux exemplaires : un dans les collections du Cabinet des médailles de la BnF (13,07 g), le second au musée de Milan (13,06 g). En 2012, avait été signalée l'existence de ces deux exemplaires et indiqué que les auteurs

* Membre titulaire de la SFN, Ancien historien Ville de Paris.
** Gestionnaire de collection des monnaies étrangères au de la BnF. Courriel : nicolas.joniaux@bnf.fr
1. Bellesia 1997.

comptaient revenir sur le premier[2]. Les conditions sont aujourd'hui réunies pour présenter ces rares monnaies[3]. Elles sont au nombre de quatre et nous commençons par la double pistole « au saint Jean-Baptiste » (figure 1).

Figure 1 - Double pistole « au saint Jean-Baptiste », 1623 (BnF, MMA, AF.ITL.1628).

L. Bellesia décrit ainsi l'exemplaire parisien[4] :

D/ D • FED • L • S • R • I • AC • VAL • TARI • PRIN • IV • ET • C • Le seigneur Federico Landi, prince du Saint-Empire romain, quatrième de Val di Taro et Compiano ; *buste drapé à droite, au col fraisé, orné du collier de la Toison d'or.*

R/ (Commençant en bas à gauche) S • IO • BAPTIST • PROTECT • NOST • Saint Jean-Baptiste notre protecteur ; *Saint Jean se tenant debout de face,* bénissant de la main droite et (tenant) la croix dans la *main gauche ; à l'exergue* • **1623** • .
Or. 13,07 g ; 29,5 mm.

L'exemplaire milanais est identique à celui-ci, les deux exemplaires étant de mêmes coins selon Bellesia. Ce dernier fait remarquer par ailleurs que le motif représentant saint Jean-Baptiste, protecteur de la principauté, se retrouve, quasi à l'identique, sur la parpaïolle de 2 sols en billon qu'il décrit plus loin[5].

Grand d'Espagne par son titre de Chevalier de l'ordre de la Toison d'or, Federico Landi fait fièrement figurer le collier sur chacun de ses portraits monétaires. Il le porte sur une armure « à la romaine », très similaire à celle réalisée à Pesaro en 1546, sur ordre de Guidobaldo II della Rovere, qui l'offre à Philippe II d'Espagne en remerciement de son obtention récente de la Toison d'or[6] (figure 2). Il revêt par-dessus le tout une fraise de cour, symbole évident de la mode espagnole en ce début de XVIIe siècle, que l'on retrouve également sur les monnaies des Pays-Bas espagnols et de plusieurs princes italiens à la même période.

2. Charlet, Pastrone 2012, p. 214.
3. Nous remercions spécialement la restauratrice du Département des Monnaies, médailles et antiques, Francine N'Diaye, qui a remarquablement nettoyé l'ensemble des monnaies de Valdetare étudiées dans la présente communication.
4. Bellesia 1997, p. 20, nº 3. Cette description omet que le buste drapé est également cuirassé.
5. Bellesia 1997, p. 28, nº 11. On pourrait également ajouter, pour le même motif représentant Saint Jean-Baptiste, la pièce d'argent de 20 soldi, Bellesia 1997, p. 28, nº 8.
6. Conservée au Musée des Armures du *Palacio Real* de Madrid (Cote nº 19000302, A.188), cette armure de facture italienne imite le style antique avec des influences renaissance. On remarquera la ressemblance parfaite entre les gueules sur les épaulettes du modèle de Madrid avec celles que porte Federico Landi sur ses portraits monétaires.

Figure 2 - Bartolomeo Campi, *armure de Philippe II*, 1546, acier or et argent, Palacio Real, Madrid.

En recherchant l'origine et la date d'entrée au Cabinet des médailles de la double pistole « parisienne », nous avons retrouvé cette monnaie dans les registres Gamma 46 et 47, qui répertorient les monnaies de l'ancienne collection royale[7]. Ces inventaires ont été dressés vers 1685 et paraphés vers 1722 par le garde de la collection royale, l'académicien Gros de Boze. La double pistole y figure à la page 70 du Gamma 46, sous la rubrique « LANDI », avec la description suivante :

« D. Fed. Lan. S. R. I. Ar. Val. Tari. Prin. IV. &c. Son buste.
R/. Io Baptist. Protec. Nost. 1613. S. Jean Baptiste »[8]

Par rapport à la description mieux détaillée de Bellesia, il faut relever l'erreur du millésime dans les deux registres (1613 au lieu de 1623), l'absence de S au début du revers et le mot Ar au lieu de AC.

Dans le registre Gamma 46 est répertoriée une exceptionnelle série de monnaies italiennes en or, sur 23 pages, à raison de huit à neuf monnaies par page, débutant par la Savoie et se terminant par la Sardaigne (p. 49-72) ; il convient d'y ajouter dix pages de monnaies pontificales en or dont plusieurs frappées en Avignon[9]. Cette magnifique série de monnaies d'or est complétée par une prestigieuse série de monnaies d'argent : plus de quarante pages (LXVII-CIX) auxquelles il faut ajouter quatorze pages pour les espèces pontificales.

Dans cet ensemble exceptionnel, outre les grands monnayages tels que ceux des papes, des ducs de Savoie, des républiques de Venise et de Gênes, du roi d'Espagne pour le Milanais, etc., on remarque la présence de monnaies d'États de moyenne importance (Mantoue et Montferrat, Modène, Parme...) mais aussi de petites principautés qui furent des fiefs de certaines familles célèbres : les Médicis, les Spinola, les Sforza, les Fieschi, les Malespine, les Trivulzio, les Grimaldi de Monaco... La numismatique est ici extrêmement révélatrice de la complexité de l'histoire de l'Italie jusqu'à son unité réalisée au XIXe siècle.

7. Gamma 46, p. 70.
8. Dans le Gamma 47, le texte qui décrit cette monnaie à la page 356 est en lettres capitales.
9. Dont une double pistole 1636 aux armes du vice-légat Mazarin. Cf. CHARLET 2017, colloque Mazarin (à paraître).

La seconde pièce d'or de Valdetare conservée dans les collections du Cabinet des médailles, est l'unique pistole « au buste de sainte Thérèse » (figure 3) ; elle est millésimée 1622 en chiffres romains. Nous la présentons de la façon suivante :

Figure 3 - Pistole « au buste de sainte Thérèse », 1622 (BnF, MMA, AF.ITL.1629).

D/ D • FED • L • S • R • I • AC • V • T • P • IV • ET • C • Le seigneur Federico Landi, prince du Saint-Empire romain, quatrième de Val di Taro et Compiano ; *buste drapé et cuirassé* à droite, au col fraisé, orné du collier de la Toison d'or.

R/ S • MATER • TERESI[A] • CVS • MEA • Sainte mère Thérèse ma protectrice ; *Sainte Thérèse de face, légèrement tourné vers la gauche, priant les mains jointes. En haut à gauche, un Saint-Esprit rayonnant (un soleil selon Bellesia) ; à l'exergue,* MDCXXII • (1622). Or. 6,56 g ; 26 mm.

Présente dans le registre d'inventaire de la fin du XIXe siècle[10], elle est celle des quatre monnaies qui nous a donné le plus de difficultés pour en tracer l'origine. Ne se trouvant pas dans le Gamma 46 aux côtés de la double pistole, nous la pensions dans un premier temps absente du registre, avant de la localiser en tête des monnaies de Sienne[11] (figure 4) !

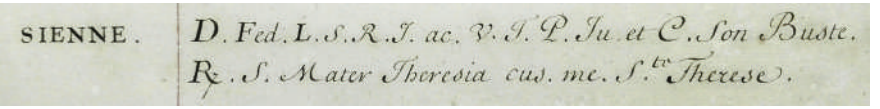
SIENNE. D. Fed. L. S. R. I. ac. V. T. P. Iu. et C. Son Buste.
℞. S. Mater Theresia cus. me. S.tr Therese.

Figure 4 - Mention de la pistole « à la sainte Thérèse » à la section Sienne, page 66 du registre gamma 46.

Cela s'explique par le fait que le Gamma 46 est une compilation à l'usage du garde des monnaies[12], qui recopie – fautes comprises – le contenu des Gamma 47[13] et Gamma 48[14], les deux registres d'inventaires du roi, eux aussi rédigés aux alentours

10. Registre Ms. 40, *Inventaire des monnaies d'Italie et de l'Orient latin*, p. 47.
11. Gamma 46, p. 66.
12. On sait que le Gamma 46 est une copie sans vérification avec les monnaies, des Gamma 47 (monnaies d'or) et Gamma 48 (monnaies d'argent), car il en reprend les erreurs ; en témoigne la faute dans le millésime de la double pistole, signalée plus haut dans ces lignes et qui est présente dans les deux registres, ou encore celle dans la légende de la pistole « à la sainte Thérèse » concernant l'oublie du « A » dans « CVS MEA ».
13. Gamma 47, *Inventaire des monnoyes d'or de France*.
14. Gamma 48, *Inventaire des monnoyes d'argent de France*.

des années 1685. Pour ces ouvrages de prestige, l'ornementation est à la hauteur de son destinataire et l'ensemble des monnaies décrites le sont en « belle page »[15] avec un plus grand soin que pour l'exemplaire du garde, respectant les majuscules pour les légendes (rendant ainsi parfaitement identifiables les monnaies auxquelles on fait référence) et se gardant systématiquement la page de gauche comme marge pour d'éventuels ajouts ou annotations.

Et pour cause ! C'est dans cette marge que se trouve la première mention attestée de la pistole « à la sainte Thérèse », juste entre la fin de l'inventaire des monnaies de Venise et le début de celui de Sienne[16] (figure 5) ; c'est ce qui par la suite, a été machinalement recopié dans l'exemplaire de compilation. Cet emplacement hasardeux, alors qu'il existe quelques pages plus loin une section dédiée à la famille Landi, s'explique par une méconnaissance de cette monnaie par le rédacteur de l'édition du roi.

À l'inverse de la double pistole « au Jean-Baptiste », sur laquelle apparait clairement dans la légende le nom de la famille Landi, la « sainte Thérèse » est très difficile à identifier pour celui qui ne sait pas de quoi il s'agit. La probable frappe à très petite échelle de cette monnaie la rend particulièrement confidentielle et en l'absence d'indices plus précis sur le souverain représenté, autre que « D • FED », il a sans doute été impossible au responsable du fonds d'attribuer correctement l'exemplaire qu'il avait entre les mains. Tout juste a-t-il reconnu une monnaie italienne. De l'incapacité de ce dernier à identifier cette pistole découle sa localisation arbitraire dans le registre. Le fait qu'il se contente de recopier la légende et de décrire le type du droit par la très sommaire mention de « son buste », prouve là encore qu'il ignorait complètement l'identité de Federico Landi de Valdetare comme autorité émettrice.

Quoi qu'il en soit, cela nous permet d'affirmer que les deux monnaies sont présentes dans les collections du roi depuis au moins 1685. Probablement arrivées ensemble, elles n'ont, semble-t-il, pas été inventoriées au même moment, sans quoi il eut été probable que le rédacteur ait reconnu Federico Landi au portrait, quasiment identique sur les deux monnaies.

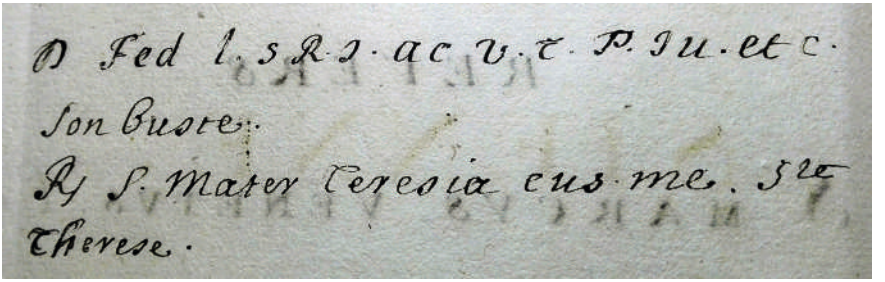

Figure 5 - Mention de la pistole « à la sainte Thérèse » dans la marge, page 331 du registre gamma 47.

15. La belle page désigne la page de droite en termes d'édition.
16. Gamma 47, p. 331.

On doit désormais s'arrêter un moment sur le motif principal de cette pièce unique et méconnue, qui se trouve au revers en la personne de Thérèse d'Ávila[17]. D'origine espagnole, c'est celle qui, au XVIe siècle, réforma l'ordre religieux du Carmel, lui impulsant une nouvelle et rapide expansion à travers l'Europe. Sa participation active au mouvement de renaissance des ordres religieux dans le contexte de la Contre-Réforme, ainsi que les miracles qui la touche – ses fameuses « extases » – lui vaudront d'être béatifiée en 1614, puis canonisée, en 1622, par le pape Grégoire XV. C'est la même année qu'est frappée cette monnaie à son effigie, à Compiano, ce qui n'est pas un hasard, mais un choix délibéré de Landi de se raccrocher à cette figure, emblématique d'une Espagne catholique et… alliée ! On remarque par ailleurs qu'elle est la seule de tout son monnayage à afficher un millésime en chiffres romains, le latin étant la langue de l'Église, référence à la toute récente canonisation de la désormais sainte.

Le choix de la Carmélite Thérèse d'Ávila n'est pas anodin pour Federico Landi. La fête patronale de la ville de Borgo, capitale de sa principauté, célèbre en effet le 16 juillet la Madonne de Carme. Elle est une représentation de la Vierge Marie à qui les moines Carmes attribuent la sauvegarde miraculeuse de leur Ordre, lors du Concile de Lyon de 1274. Federico Landi étant en 1622 lui-même en butte aux convoitises de son puissant voisin le duc de Parme, qui menace l'existence même de son territoire, s'en remet à la figure de la Madonne de Carme, qui est celle que l'on prie pour la sauvegarde de ce qui est en péril. Aujourd'hui encore, les habitants de Borgo portent chaque année leur sainte patronne en procession dans les rues de la commune.

De plus, meurt le 4 mars 1622 le plus dangereux ennemi des Landi, le duc de Parme Ranuce Ier Farnese, à une semaine seulement de la canonisation de Thérèse, le 12 mars. Doit-on voir dans cette frappe un hommage destiné à remercier sainte Thérèse, la protectrice des Landi, comme la légende nous la présente ?

L'origine iconographique de *Teresa de Jesús*, comme l'appellent les Espagnols, telle que représentée sur la pistole ne fait aucun doute. Le graveur[18] s'est très largement inspiré de la célèbre représentation de Thérèse d'Ávila, peinte par le Frère *Juan de la Miseria* en 1576 et qui a disparu, mais dont on conserve une copie au couvent carmélite de *San José del Carmen*, à Séville. Cette œuvre, réalisée par l'artiste en présence de Thérèse, est connue pour être la seule faite de son vivant ; elle est alors âgée de 61 ans. On la voit de trois-quarts, dans son habit de carmélite, priant les mains jointes, touchée ou inspirée par le Saint-Esprit représenté par une colombe rayonnante dans l'angle supérieur gauche. De nombreuses copies de ce tableau ont été réalisées dès le XVIe siècle, par exemple des gravures (figure 6), qui ont circulé, véhiculant cette image de Thérèse d'Ávila à travers l'Europe, expliquant qu'elle fut reprise pour le revers de la pistole.

17. Nous tenons à remercier chaleureusement Jérôme Jambu pour avoir attiré notre attention sur la figure de Thérèse d'Ávila, ainsi que pour sa relecture et ses conseils.
18. Pour répondre à des remarques exprimées en séance (G. Gautier, A. Hostein, P. Villemur notamment) concernant la qualité de gravure du motif de sainte Thérèse, on peut penser que le revers de la pistole a pu être réalisé par un graveur différent et moins expérimenté que celui en charge du portrait de Federico Landi au droit.

Figure 6 - Hieronymus Wierx, *Mère Teresa de Jésus* dit *sainte Thérèse d'Ávila*, 1582-1614, eau-forte, British Museum, Londres.

En plus de ces monnaies d'or, le Cabinet compte deux autres espèces de la principauté. Il s'agit de deux *sesini*, petites monnaies de billon, décrites ainsi :

D/ D • FED [LA]ND • PRIN • [V] • TARI. Le seigneur Federico Landi prince de Valdetare ; *buste drapé et cuirassé à droite, au col fraisé, orné de la Toison d'or.*
R/ + • A PEZA[R] VV[E]STRO • Malgré vous (en espagnol) ; *rocher dans la mer battu par deux vents.*
Billon. 0,55 g ; 15 mm (figure 7).

Figure 7 - Sesino, n.d. (BnF, MMA, B428) (× 1,5).

D/ D FED • LAND PRINC [V TA]RI. Id.
R/ +A [PE]ZAR VVESTRO. Id.
Billon ; 0,63 g ; 15 mm (figure 8).

Figure 8 - Sesino, n.d. (BnF, MMA, B429) (× 1,5).

Nous avons retrouvé la trace de ces deux petites monnaies dans le registre d'acquisitions spécialisées B, qui consigne les échanges réalisés entre les années 1838 et 1860[19]. Leurs numéros d'acquisition – respectivement B428 et B429 – nous apprennent qu'elles proviennent d'un échange effectué entre la BnF et A. Morel-Fatio[20]. Avec cette opération, dont l'autorisation a été délivrée par l'institution le 14 juillet 1851, les collections nationales s'enrichissaient de 104 monnaies et médailles de tous types pour une valeur totale de 446 francs, contre quoi furent cédés « deux lingots d'or et d'argent, provenant de déchets de montures modernes sans le moindre intérêt ». Ces lingots, d'une valeur de 449,06 francs au cours des métaux de l'époque[21], seront vendus pour la somme de 446 francs une fois les frais de commission de l'essayeur et du fondeur retirés.

19. Bibliothèque nationale de France, registre Ms. 80.
20. Pour plus d'informations sur Arnold Morel-Fatio, voir Demole 1887.
21. Soit un lingot d'or de 141 g à 2 133 francs le kilo pour 332,07 francs et un lingot d'argent de 205 g à 570 francs le kilo pour 116,99 francs.

Le motif au revers fait directement référence à la situation géopolitique délicate dans laquelle se trouvent les possessions des Landi au début du XVIIe siècle. Le Val di Taro se situe dans la chaîne de l'Apennin septentrional, en Émilie-Romagne à la frontière de la Ligurie. Il est principalement traversé par deux rivières, le Taro (d'où vient son nom) et son affluent le Ceno, respectivement verrouillés par les villes de Borgo et de Bardi. Ces cours d'eaux sont des voies de passage cruciales pour le Duché de Parme et de Plaisance qui, situé plus en amont, doit presque obligatoirement passer par ce val pour rejoindre la mer, à La Spezia, alors grand port d'Italie. On comprend immédiatement la situation stratégique et convoitée de la petite principauté pour le duché. C'est pourquoi l'Espagne soutient les Landi dans leur indépendance, afin d'éviter que la puissante famille des Farnese installée à Parme, ne s'étende trop en Italie et n'entre en concurrence avec le duché de Milan, possession Habsbourgeoise depuis son annexion par Charles-Quint en 1535.

Le motif des *sesini* fait référence à une monnaie de Ranuce Ier Farnese pour Plaisance (figure 9), sur lequel on voit un vent soufflant, chassant les nuages, accompagné de la légende « PELLIT • ET • ATTRAHIT », qu'on pourrait traduire par « il le chasse et puis l'absorbe ». Cette menace directe des Farnese à l'intention des Landi est moquée par ces derniers, qui, comme l'explique Bellesia[22], font figurer les deux villes menaçantes de Parme et de Plaisance par deux vents soufflant sur un pic, représentant l'inamovible principauté montagneuse de Valdetare. Comme un rappel de l'enjeu de ce conflit, la mer est visible en contrebas, qui semble inaccessible aux Farnese. La légende quant à elle, est inscrite en espagnol, langue parlée aussi bien par le vice-roi à Milan que par les ducs de Parme. Elle illustre le motif du revers sans équivoque, rappelant la solidité du statut d'indépendance de la principauté malgré les tentatives d'annexion. Néanmoins, après la mort de Federico Landi, survenue en vers 1630, la principauté sera vendue par ses descendants aux Farnèse de Parme en 1682 et incluse dans leur duché, la fille et dernière héritière de Federico Landi, Polissena Landi de Valdetare, mariée à un prince Doria de Gênes, étant décédée en 1679.

Figure 9 - Ranuce Ier Farnese, 2 doppie, 1595, Plaisance, Or (13,4 g, 29,5 mm) (BnF, MMA, AF.ITL.1571).

Cette communication permet de mettre en avant l'intérêt que représentent les travaux actuellement réalisés sur les monnaies étrangères de la BnF, mais également celui qu'il y a à étudier les monnaies « en historien », en les replaçant dans leurs contextes politiques, géographiques et religieux. Pour la plupart longtemps oubliées

22. Bellesia 1997, p. 29.

et négligées, ces collections, une fois inventoriées et correctement identifiées, pourront faire l'objet d'études solides. La redécouverte de ces fonds a d'ailleurs déjà permis la publication d'un inédit pour Loano[23] et il est fort à parier que d'autres suivront. Gageons que l'objectif de numérisation d'une partie de ces fonds en 2018[24], en vue d'une mise en ligne sur Gallica courant 2019, permettra de poser un regard nouveau sur des fonds aussi riches et précieux qu'inexploités.

Bibliographie

Bellesia 1997 : L. Bellesia, *Le monete di Federico Landi principe di Val di Taro*, 1997, Lugano.

Charlet, Pastrone 2012 : Chr. Charlet, F. Pastrone, La double pistole d'or de Valdetare, oncle et tuteur d'Honoré II de Monaco, *BSFN*, septembre 2012, p. 209-215.

Jambu 2017 : J. Jambu, Une première pièce attribuable au prince Andrea II Doria, comte de Loano, *RIN*, 2017, p. 31-40.

Demole 1887 : E. Demole, *A. Morel-Fatio, quelques mots sur sa vie et son œuvre*, 1887, Lausanne.

Gamma 46 : *Inventaire des monnoyes d'or et d'argent du Cabinet du Roy*, vers 1685 (manuscrit).

Gamma 47 : *Inventaire des monnoyes d'or de France*, vers 1685 (manuscrit).

CORRESPONDANCES

David MARTÍNEZ CHICO*

Un denier de billon inédit de Tetricus Ier mis au jour près de Cordoue (Espagne)

Au début de l'année 2018, une monnaie actuellement conservée dans une collection privée espagnole nous a été signalée (figure 1)[1]. Elle fut trouvée il y a plus de 15 ans dans la ville de Pozoblanco, au nord de Cordoue (Espagne). En voici la description :

D/ IMP TETRICVS P F AVG. Tête de Tetricus Ier, lauré et cuirassé, à droite.

R/ SALVS AVGG. *Salus* drapée à gauche et debout, tenant un sceptre dans la main gauche et une patère dans la main au-dessus d'un autel allumé autour duquel s'enroule un serpent.

Denier (Billon) ; 20 mm ; 2,78 g ; 6 h.

23. Jambu 2017.
24. Sous la direction de Jérôme Jambu, conservateur, chargé des collections de monnaies étrangères au Département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF.

* Universitat de València (Espagne). Courriel : david_ele@live.com

1. La monnaie en question est apparue sur le forum numismatique espagnol Imperio Numismático (*www.imperio-numismatico.com*, consulté le 15 janvier 2018). Nous voudrions remercier le propriétaire pour nous avoir gracieusement fourni les informations réunies dans la présente publication. Nos remerciements s'adressent également à Vincent Drost et Toni Le Rigoleur pour ses suggestions et l'aide apportée.

Figure 1 - Nouveau denier de billon frappé par Tetricus Ier (× 1,5).

La tête laurée (et non radiée) montre clairement qu'il s'agit d'un denier et pas d'un antoninien. Pour l'heure, en l'état de nos connaissances, aucun denier de Tetricus Ier avec *salus* au revers n'est attesté[2]. Des deniers officiels comme celui-ci, bien que rares, sont connus, parmi lesquels figurent aux revers les légendes COMES AVG, FELICITAS PVBLICA, FIDES MILITVM, IOVI STATORI, IOVI VICTORI, PAX AETERNA, SPES AVGG, SPES PVBLICA et VIRTVS AVG[3], et aux droits PI TETRICVS C, P M TR P COS III P P et PRINCIPI IVVENTVTIS[4] (au nom de Tetricus II). Tous ont été frappés entre les années 271-274 apr. J.-C. dans un atelier qui est celui de Trèves ou de Cologne.

Du point de vue typologique, les coins utilisés pour le denier de Pozoblanco sont ceux d'*aurei* de Tetricus Ier, comparables à celui de la figure 2 présent dans le *RIC*[5]. Pour avancer dans l'analyse, il est important d'insister sur l'origine de la monnaie et sur les conditions de son nettoyage. Lors de sa découverte, la pièce était recouverte de concrétions que l'inventeur a dissoutes dans une solution d'acide chlorhydrique, donnant à la monnaie l'aspect final qui apparaît sur l'illustration de la figure 1. Compte tenu de cette méthode de nettoyage, s'il s'agissait d'un *aureus* fourré, les restes d'or n'auraient pas été affectés par l'acide. Il est vrai que les *aurei* fourrés de Tetricus Ier demeurent fort rares et que ceux qui ont pu être inventoriés conservent parfaitement les restes d'or (figure 3) et demeurent très fidèles à leur prototype[6]. Mais il est clair que la monnaie étudiée ici n'entre pas dans cette catégorie. Il est nécessaire de mentionner la pièce présentée par Drost du même type[7].

Pour finir, il convient de souligner l'importance de ce denier rarissime qui demeure inédit. Outre son apport à la constitution du corpus des monnayages de Tetricus Ier – ce spécimen s'insère en effet dans la série des *aurei* et deniers classés par Schulte[8] dans le groupe 8, daté de 274-275 –, l'intérêt de ce denier réside dans sa provenance, à savoir le sud de l'Espagne, dans l'antique province de Bétique, un secteur de confins pour l'Empire gaulois qui fut contrôlé par intermittence par Postume et ses successeurs.

2. On consultera en priorité Drinkwater 1987 pour le contexte historique. Sur l'Empire gaulois, l'un des sites de référence est *www.gallic-empire.com*. Ce site est tenu par le numismate professionnel Sebastian Sondermann.
3. *RIC* V-2, nos 162-163, 169-177, p. 413-414.
4. *RIC* V-2, nos 203, 214, 281, p. 416, 418, 424.
5. *RIC* V-2, no 24, p. 404.
6. *RIC* V-2, no 6, p. 402.
7. Drost 2006.
8. Schulte 1983. Cependant, il y a une grande problématique historiographique sur les ateliers gaulois de cette époque (Trèves ou Cologne), *vid.* Weder 1997, p. 103-133 ; 1998, p. 99-126 ; Besly, Bland 1983 ; Parisot *et al.* 2011 ; Mairat 2014.

Figure 2 - *Aureus* de Tetricus Ier (271-274 apr. J.-C.) - British Museum
(L. 1867-1-1-840 ; 21 mm ; 3,97 g ; 1 h = Elmer 1941, no 844 = Schulte 1983, no 62a ; × 1,5).

Figure 3 - Aureus fourré de Tetricus Ier - Nomos Webauction 1 (2015), lot 464 (19 mm, 2,04 g ; 1 h).
Cette monnaie a pu être dorée à l'époque moderne (?) (× 1,5).

Bibliographie

Besly, Bland 1983 : E. Besly, R. Bland, *The Cunetio Treasure - Roman Coinage of the Third Century A.D.*, London, 1983.

Drinkwater 1987 : J. F. Drinkwater, *The Gallic Empire: separatism and continuity in the northwestern provinces of the Roman Empire, A.D. 260-274*, Stuttgart, 1987.

Drost 2006 : V. Drost, Un "denier" inédit de Tétricus Ier provenant du trésor de Pannecé II (Loire-Atlantique), *BSFN*, 61-10, p. 254-257.

Elmer 1941 : G. Elmer, Die Münzprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus in Köln, Trier und Mailand, *Bonner Jahrbücher*, 146, 1941, p. 1-106.

Mairat 2014 : J. Mairat, *The coinage of the Gallic Empire*, Oxford, 2014 (URL: https://ora.ox.ac.uk/objects/uuid:58eb4e43-a6d5-4e93-adeb-f374b9749a7f).

Parisot *et al.* 2011 : N. Parisot, M. Prieur, L. Schmitt, *L'empire gaulois : les antoniniens (260-274 après J C)*, Paris, 2011.

RIC V-2 : P. H. Webb, *The Roman Imperial Coinage, vol. V-II*, London, 1933.

Schulte 1983 : B. Schulte, *Die Goldprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus*, Typos IV, Aarau, Frankfurt am Main / Salzburg, 1983.

Weder 1997 : M. R. Weder, Münzen und Münzstätten der gallisch-römischen Kaiser. Teil I. Zu H.-J. Schulzki, die Antoninianprägung der Gallischen Kaiser, Teil I, *SNR* 76, 1997, p. 103-133.

Weder 1998 : M. R. Weder, Münzen und Münzstätten der gallisch-römischen Kaiser. Teil I. Zu H.-J. Schulzki, die Antoninianprägung der Gallischen Kaiser, Teil II, *SNR* 77, 1998, p. 99-126.

Bruno FOUCRAY*

Une obole inédite de Louis VI pour l'atelier d'Orléans

Un diagnostic archéologique réalisé en 2014 rue Antoinette Bervas à Dourdan[1]a livré une occupation datant de l'antiquité romaine. Dans les niveaux supérieurs de scellement de ce site, il a été trouvé une monnaie médiévale qui fait l'objet de cette présentation (figure 1).

Figure 1 - Cliché et dessin de l'obole de Louis VI pour l'atelier d'Orléans (× 1,5).

D/ +LVDOVICVS REX I. Porte de la ville cantonnée des lettres C, O, III. Trois besants en pal à l'intérieur de la porte.
R/ +ΛVRELIΛIIIS CIVITΛS. Croix cantonnée d'un O au 2e canton et d'un Λ au 3e.
Masse : 0,50 g ; dimensions : 16,3 / 15,9 mm ; axe des coins : 8 h.

L'unique émission d'Orléans attribuée à Louis VI a livré de multiples exemplaires du denier (Duplessy 1988, no 120), mais l'obole n'avait jusqu'à présent pas été signalée[2]. L'atelier d'Orléans fut, avec celui de Paris, l'un des plus prolifiques du domaine royal des premiers capétiens. Les abondantes émissions d'Hugues Capet au début du règne de Philippe Ier sont anonymes, mais probablement d'origine épiscopale. C'est au début du règne de ce dernier (1060-1108) que l'atelier est complètement repris par le roi qui y appose désormais son nom[3]. Pour ce règne ce ne sont pas moins de cinq émissions distinctes et successives qui sont aujourd'hui connues (Duplessy I 50 à 57), émissions où deniers et oboles sont presque systématiquement associés. Avec Orléans, les ateliers d'Étampes (91) et de Château-Landon (77), ré-ouverts par Philippe Ier, forment un ensemble au sud du domaine royal qui paraît fonctionner en synergie. Les émissions y sont nombreuses et deniers et oboles sont souvent associés (figure 2).

* Conservateur général du Patrimoine, IRAMAT - CEB / UMR 5060, CNRS / Université d'Orléans. Courriel : bruno.foucray@cnrs-orleans.fr

1. Diagnostic archéologique dirigé par Mme Caroline Magitteri. Dourdan, département de l'Essonne (91), chef-lieu d'arrondissement.
2. Cette monnaie a été déposée dans les collections du Département des monnaies, médailles et antiques de la BnF dans le cadre d'un dépôt de longue durée.
3. L'étude du trésor de Vignacourt (80) a permis de le préciser (Foucray, Bompaire, Le trésor monétaire double de Vignacourt (80) - Monnaies et circulation monétaire dans l'Amiénois et l'Orléanais au début du règne de Philippe Ier, *Trésors Monétaires, XXVII*, sous presse)

		ORLÉANS		CHÂTEAU-LANDON		ÉTAMPES	
		Denier	**Obole**	**Denier**	**Obole**	**Denier**	**Obole**
Philippe Ier	1re émission	Dy 52	-	Dy 34	Dy 35	-	Prot 2015[4]
	2e émission	Dy 50	Dy 51	-	Dy 33	Dy 40	Dy 41
	3e émission	Dy 55	Dy 56	-	Dy 37A	Dy 42	-
	4e émission	Dy 53	Dy 54	-	-	Prot 2015	Dy 43
	5e émission	Dy 57	-	-	-	Dy 44	Dy 45
	6e émission	-	-	-	-	Dy 46	Dy 47
Louis VI	1re émission	Dy 120	Inédite	-	Dy 90	Dy 100	-
	2e émission			Dy 91	-	Dy 101	-
	3e émission			Dy 92	-	Dy 102	Dy 103
	4e émission			Dy 93	-	Dy 104	-
	5e émission			Dy 94	-	Dy 105	-
	6e émission			Dy 95	-	Dy 106	Dy 107
	7e émission			-	-	Dy 108	Dy 109
	8e émission			-	-	-	Dy 110
Louis VII	1re émission	Dy 142	-	Dy 136	Dy 137	-	-

Figure 2 - Synthèse des émissions d'Orléans, Château-Landon et Étampes, de Philippe Ier à Louis VII (Dy : Duplessy 1988).

Sous Louis VI (1108-1137), nous ne connaissons qu'un seul type pour l'atelier d'Orléans (Duplessy I 120). À Château-Landon et Étampes, les productions sont numériquement largement dominées par celles de l'atelier d'Orléans comme en témoignent plusieurs trésors comme ceux de Dreux[5] ou Montigny-Lencoup[6] leur conférant un rôle « d'atelier secondaire », bien que le nombre d'émissions y reste soutenu : six à

4. Prot 2015.
5. Duplessy 1985, no 124, p. 58-59.
6. Duplessy 1985, no 224bis, p. 89-90.

Château-Landon et huit pour Étampes. Pour le règne de Louis VII, une seule émission est signalée à Orléans tout comme à Château-Landon, mais plus rien à Étampes. Comme le montre le trésor de Bourges[7], le volume de production de l'atelier d'Orléans, tout comme celui de ses ateliers associés, chute par rapport au règne précédent, au profit de ceux de la moitié nord du domaine royal, au premier rang desquels Paris, mais aussi dans une moindre mesure Mantes et Pontoise.

Dans ce cadre général, la question de l'attribution de ces monnayages à Louis VI ou Louis VII reste posée. J. Lafaurie et J. Duplessy, suivant l'avis d'A. Dieudonné, se sont accordés, sur la base de critères essentiellement typologiques, pour répartir les émissions entre les deux souverains homonymes. Malheureusement, les trésors étudiés jusqu'à présent n'apportent pas les jalons susceptibles de garantir cette répartition des émissions aujourd'hui admise. Ils contiennent tous des monnaies de Louis VI comme de Louis VII et dans ceux qui se poursuivent avec des monnaies de Philippe II, les séries sont numériquement trop faibles pour autoriser une réelle différenciation. Dans l'atelier d'Orléans, la situation est rendue plus complexe encore par l'identité typologique totale entre le denier attribué à Louis VI (Dy 120) et celui donné à Louis VII (Dy 142). Pour J. Lafaurie[8] les légendes de revers où le nom de l'atelier est altéré ou abrégé seraient à donner à Louis VII, les deniers où la légende ΛVRELIΛIIIS est complète, à Louis VI. Sur la base de ces critères, l'obole inédite découverte à Dourdan doit être attribuée à Louis VI.

La classification du monnayage royal de Louis VI et Louis VII reste encore largement à confirmer. Peut-être l'étude prochaine du trésor de Boësses-en-Gâtinais (45), constitué de 559 deniers exclusivement de Louis VI et Louis VII, permettra t-elle d'avancer sur cette problématique du monnayage royal du XIIe siècle.

Bibliographie

CIANI 1926 : L. CIANI, *Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI*, Paris, 1926.

DIEUDONNÉ 1923 : A. DIEUDONNÉ, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies capétiennes ou royales françaises, t. 1, De Hugues Capet à Saint Louis*, Paris, 1923.

DUPLESSY 1985 : J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, t. I, *751-1223*, Paris, 1985.

DUPLESSY 1988 : J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, t. I, Paris, 1988.

LAFAURIE 1951 : J. LAFAURIE, *Les monnaies des Rois de France, I, Hugues Capet à Louis XII*, Paris / Bâle, 1951.

PROT 2015 : R. PROT, Deux monnaies inédites de Philippe Ier pour Étampes, *BSFN*, 70-6, juin 2015, p. 151-154.

7. DUPLESSY 1985, no 51, p. 38-39.
8. LAFAURIE 1951, no 154, p. 17.

Bernard DIRY*

Un denier unique de Vendôme du XIe siècle

Le denier présenté dans ce court article appartient au type PA 1763 que nous déjà eu l'occasion de rencontrer dans nos travaux précédents sur le monnayage de Vendôme.[1] Cet exemplaire est apparu récemment sur le marché numismatique et a retenu notre attention en raison d'une particularité qui mérite d'être signalée[2].

On peut le décrire ainsi : denier, ar, 18 mm, 1,22 g, 9 h. L'avers est anépigraphe avec la tête bléso-chartraine stylisée à droite, devant une croisette, au centre une autre croisette, derrière la tête trois rubans fins ou lemnisques terminés par une sorte de globule, en dessous un S debout et trois barres horizontales. Le revers a pour légende ; +VNIDOCINOCAST[...]. L'espace entre la dernière lettre T de la légende et la croisette initiale est suffisant pour deux lettres qui pourraient être RO, croix centrale. D'un point de vue stylistique cet exemplaire est très proche de la reproduction de l'obole du même type de PA, nº 1768, à condition toutefois que le dessin soit bien fidèle. Ce que vient confirmer l'examen, en collection privée, d'une obole de ce type. En effet, comme sur l'obole, ce denier présente au droit et de façon évidente, un graphisme plus fin, voire plus soigné que le denier de référence, au graphisme plus empâté en particulier au niveau des lemnisques qui sont plus larges. Il semble bien, après de vaines recherches dans les ouvrages de référence, qu'aucun denier présentant cette particularité n'ait été répertorié. Le coin ayant servi à la frappe de l'avers de cette monnaie est manifestement différent de celui de la frappe « commune » ce qui autorise à voir dans cet exemplaire, un spécimen totalement inédit à ce jour pour le monnayage de Vendôme. Étant donné que depuis l'article publié en 2008, aucune publication ne soit venue bouleverser la délicate question de la datation d'une telle monnaie nous en resterons volontiers à une période située aux alentours de l'an 1060 et ce pour les mêmes raisons que celles avancées dans l'étude précédente.

Figure 1 (× 1,5).

Bibliographie

DIRY 1999 : B. DIRY, *Vendôme monnaie et trésors*, Éditions du Cherche-Lune, Vendôme, PUF, 1999, p. 55.

DIRY 2008 : B. DIRY, Un denier inédit de XIe siècle pour Vendôme, *BSFN*, juin 2008, p. 129-131.

* Courriel : bernarddiry@wanadoo.fr

1. DIRY 1999 et 2008.
2. SVV Pousse-Cornet, Valoir Orléans, 2 impasse Notre-Dame du Chemin, 45000 Orléans, 28/09/2017, nº 13.

Arnaud CLAIRAND*

L'écu d'or de Louis XIII « aux deux soleils », frappé en 1642 à Paris

Dès 1641, la Monnaie du Louvre, placée sous la surveillance de Jean Warin, procéda à la refonte des anciennes espèces légères afin de les transformer en doubles louis, louis et demi-louis, mais également en écus d'or fabriqués selon les procédés du moulin et du balancier. Afin de différencier les écus d'or émis à Monnaie du Louvre ce ceux frappés au même type, mais selon le procédé dit « du marteau » à la Monnaie ordinaire, une rose fut apposée au revers de ces espèces (figure 1).

Cette rose est le différent de Jean Warin[1]. Depuis leur création en 1561[2], les écus d'or portent en début de légende du droit un soleil, si bien qu'ils sont qualifiés d'écus d'or « au soleil » dans les archives des XVIe et XVIIe siècles. Un bien curieux écu d'or frappé en 1642 à Paris, avec deux soleils – l'un au droit et l'autre au revers – est récemment apparu dans la vente aux enchères no 292 du 16 mars 2017 de la maison Künker, no 5028 (Osnabrück, Allemagne)[3] (figure 2).

Cet écu d'or présente un flan légèrement irrégulier de 2 à 6 heures, pouvant laisser penser à un flan découpé à la cisaille, donc à la Monnaie ordinaire de Paris ; toutefois, le flan est parfaitement circulaire de 7 à 12 heures et l'axe des coins, à 6 heures, plaide

Figures 1-2 (× 1,5).

* Membre titulaire de la SFN. Courriel : clairand@cgb.fr

1. CLAIRAND 2017.
2. Création par lettres patentes données le 17 août 1561 à Saint-Germain-en-Laye.
3. Nous remercions vivement Jacques Vigouroux pour avoir attiré notre attention sur cette monnaie, mentionnée par les archives et que nous cherchions depuis plusieurs années.

Figure 3 (× 1,5).

en faveur d'une production de la Monnaie du Louvre. Une observation minutieuse de la tranche montre que cet écu a été légèrement rogné de 2 à 6 heures, ce qui est confirmé par une légère perte de poids[4]. L'irrégularité de flan est donc due à une opération de rognage. Les écus frappés en 1642 à la Monnaie ordinaire de Paris, plutôt irréguliers, portent en début de légende du revers, une croix, différent de Louis Delacroix[5], ainsi qu'un point sous le I de CHRISTVS, différent de Pierre Blaru, graveur particulier de la Monnaie de Paris (figure 3). L'absence de point sous le I de CHRISTVS confirme donc une orientation vers une production de la Monnaie du Louvre.

Une fois de plus les archives permettent de mieux comprendre dans quel contexte fut frappé cet écu d'or particulier. Le 8 mai 1642, à 16 heures, Germain Danin, essayeur commis de la Monnaie du Louvre, se présenta devant Gabriel Chassebras et Joseph de Coquerel, les deux conseillers de la Cour des monnaies et commissaires chargés de la surveillance des frappes de la Monnaie du Louvre[6]. Danin indiqua qu'il avait apporté au change de la Monnaie du Louvre des espèces légères et qu'en paiement il reçut des écus d'or nouvellement frappés qui lui furent remis par le commis du trésorier de l'Épargne[7]. Parmi ceux-ci, il en remarqua « qui portoient la figure d'un soleil dans la légende au lieu de celle d'une rose apliquée à tous les autres ». Danin se transporta sur le champ à la monnaierie où il trouva le monnayeur Harman frappant des écus d'or présentant deux soleils. Danin l'interrompit avant de se saisir de la « tenaille » enchâssée dans la presse et portant le carré de revers fautif. Il la porta à Jean Morien, le garde commis de la Monnaie du Louvre. Chassebras et Coquerel firent ensuite le même constat et trouvèrent « ladite estoile gravée au lieu de ladite rose » et prirent à Danin deux écus d'or avec deux soleils afin d'en déterminer le titre. Danin précisa que ces écus d'or étaient issus d'une même brève de 1 197 marcs d'or (292,96 kg permettant de frapper environ 86 782 écus d'or[8]) au sein de laquelle

4. 3,19 g, pour un poids théorique de 3,376 g. 23 mm, 6 h.
5. Arbez *et al.* 2016, p. 396.
6. AN, Z^{1b} 408.
7. Il doit s'agir de Paul Mirlavaud, commis du trésorier de l'Épargne Guénégaud (AN, Z^{1b} 408).
8. À la taille de 72,5 au marc. Durant le premier semestre de l'année 1642, la Monnaie du Louvre frappa 415 829 écus d'or pour un poids de 5 735 marcs 88/145. Ces écus d'or furent délivrés entre le 10 janvier et le 30 juin et 1642. Pour cette production, 1970 exemplaires ont été mis en boite (AN, Z^{1b} 328, f°s 148-149 v°).

avaient été frappés aussi bien des écus d'or avec un soleil et une rose que des écus d'or avec deux soleils. Il est impossible de déterminer la quantité frappée des écus d'or avec deux soleils. Danin ayant fait cesser la frappe et nos pointages n'ayant pas permis de trouver un autre exemplaire, cette émission fut certainement des plus limitées.

Les conseillers Chassebras et Coquerel convinrent de ne mettre en circulation les écus avec deux soleils, et encore détenus par le commis du trésorier de l'Épargne, que si les deux exemplaires de Danin s'avéraient être de bons poids et titre. Ont-ils été refondus ou mis en circulation ? Aucun document de la Cour des monnaies ne le précise.

Source (AN, Z^{1b} 408)

« 8 mai 1642. Aujourd'huy jeudy huitième may MVI^{c} quarente deux, sur les quatre heures de relevée, est venu par devers nous Gabriel Chassebras et Joseph de Coquerel, conseillers du roy en sa Cour des monoyes, commissaires députez par Sa Majesté pour la direction de la Monoye du Moulin, Germain Danin, commis essayeur en icelle qui nous a donné advis qu'ayant esté recevoir quelques escus au bureau du change de ladite Monoye au lieu de quelque or léger qu'il y avoit porté, il a reconu estre les escus qui luy ont esté baillés par le commis de l'Espargne, qu'il y en avoit qui portoient la figure d'un soleil dans la légende au lieu de celle d'une rose apliquée à tous les autres, ce qu'il a jugé pouvoir aporter difficulté pour le changement dudit différend, mis et apposé comme il croit par mesgarde et sans ordre à l'ocasion de quoy il a fait porter en la chambre des délivrances ès mains du garde les tenailles qu'il a trouvées dans les presses de ladite Monoye desquelles le nommé Harman monoyoit lesdits escus sous ledit différend nouveau, attendant qu'il nous en fust venu donner advis, ce qu'il a fait aussitost, en suite de quoy nous estans transportez en ladite chambre des délivrances où nous nous sommes fait représenter ladite tenaille par Jean Morien, commis garde en ladite Monoye sur le quarré de laquelle portant le costé de la croix, nous avons trouvé ladite estoile gravée au lieu de ladite rose, nous avons fait resserrer ladite tenaille par ledit Morien et attendant que nous ayons eu plus ample lumière d'où procède le changement dudit différent, nous avons fait prendre audit Danin en notre présence deux escus trouvez portans ledit soleil pour en faire des essays et nous faire raport du titre d'iceux, et d'autant que ledit Morien nous a dit que tant lesdits escus marquez dudit soleil que des autres marquez d'une rose estoient d'une mesme brève des onze cens nonante-sept marcs raportez à vingt-deux carats sept huitièmes, nous luy avons laissé préparer et fait la délivrance d'iceux à la charge néantmoins qu'ils ne seroient délivrez au peuple par le commis de l'Espargne qu'après lesdits raports, s'ils se trouvoient du mesme titre et d'ordoner d'en faire boeste à part à cause de ladite différence et a signé. Danin. Chassebras. De Coquerel. »

Bibliographie

Arbez *et al.* 2016 : F. Arbez, Chr. Charlet, A. Clairand, J.-Y. Kind, Les monnaies d'or frappées sous Louis Delacroix, maître de la Monnaie de Paris (1635-1642), *BSFN*, décembre 2016, p. 396-402.

Clairand 2017 : A. Clairand, L'étoile de Jean Warin à la Monnaie de Lyon (1644-1645) : différent ou marque semestrielle ?, *BSFN*, mai 2017, p. 143-150.

Christophe ADAM*

Trésor « révolutionnaire » de Courthézon (Vaucluse)[1]

Cette découverte a été signalée en mairie et déclaré à la DRAC en octobre 2015. Elle a été réalisée lors de la rénovation d'une maison sise rue du Four-neuf, à Courthézon, à 10 km au nord d'Avignon. Cette maison est bâtie en appui sur la partie intérieure du rempart de la ville, non loin de la porte des princes, et le dépôt a été trouvé dans une cloison. Les pièces de monnaies semblaient enveloppées en rouleau dans un tissu. Elles sont au nombre de 36 et il s'agit exclusivement d'écus des règnes de Louis XV (20 exemplaires millésimés 1727 à 1774) à de Louis XVI (16 exemplaires millésimés 1777 à 1789). La présence de deux écus royaux datant de 1789 et d'aucun de la période constitutionnelle laisse penser que l'ensemble a été caché puis abandonné entre 1789 et 1792, soit au début de la Révolution et des troubles monétaires qui la caractérisent. L'ensemble des 36 écus, valant 6 livres l'unité, montait à 216 livres au moment de sa perte, soit environ une année de salaire d'un journalier sans qualifications particulières.

Une seule dénomination en quatre types monétaires différents composent donc ce trésor, et les espèces se répartissent comme suit (les chiffres de frappe sont donnés d'après Droulers 2012 et les mises en boîte d'après Clairand 1994, quand ils sont connus et sauf exception indiquée) ; nous ne disposons hélas pas de la métrologie précise de chacune des pièces.

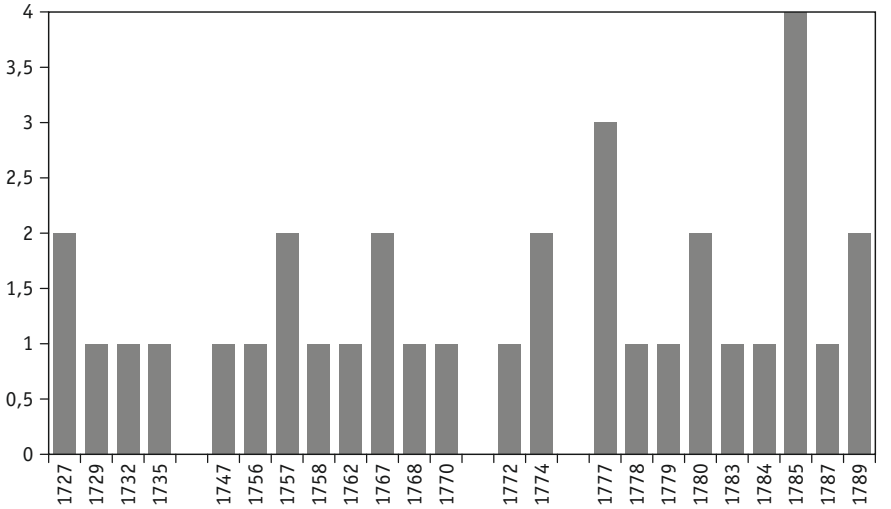

Figure 1 - Années de frappe.

* Courriel : christophe.adam@lesmonnaieschampenoises.fr

1. L'auteur tient à remercier les membres du comité de lecture du *BSFN*, et particulièrement M. Jérôme Jambu, pour leurs conseils quant à la rédaction et la mise en forme de cet article.

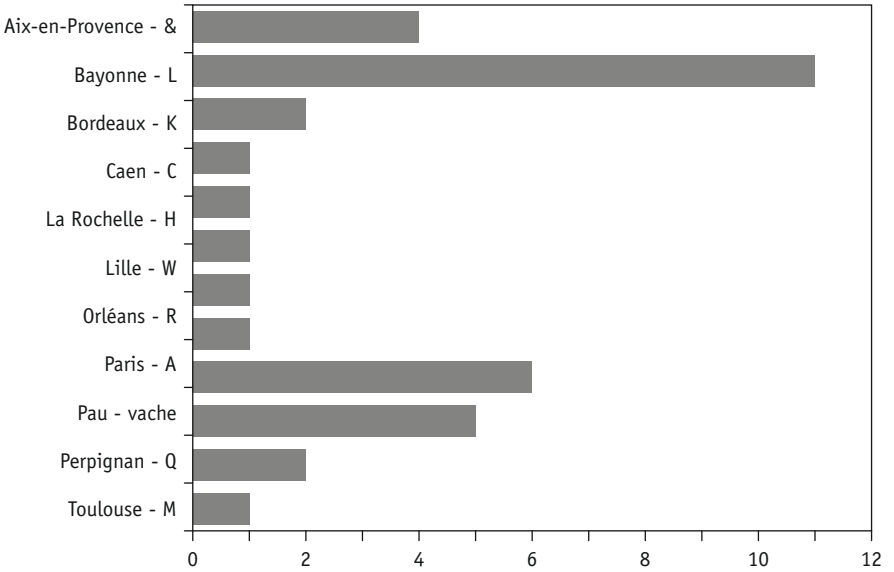

Figure 2 - Ateliers de frappe.

Louis XV (1715-1774)

7 écus « aux branches d'olivier », créés sous Louis XV par l'edit de janvier 1726. La frappe de cette monnaie se poursuit jusqu'en 1741 et sa circulation jusqu'à sa démonétisation en 1829.

D/ LUD • XV • D • G • FR • ET NAV • REX. Buste de Louis XV à gauche, tête nue, portant une cravate et la croix de l'ordre du Saint-Esprit.
R/ SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM (millésime). Écu de France ovale couronné entre deux branches d'olivier.
Tranche en relief : DOMINE SALVUM FAC REGEM.
Argent 917 ‰ ; masse : 24,48 g ; diamètre : 39 mm.

1. 1727 C (Caen), production : 565 406 exemplaires (945 en boîte) (cf. Jambu 2013).
2. 1727 K (Bordeaux), production : 742 219 exemplaires (1 242 en boîte).
3. 1729 9 (Rennes), production : 361 548 exemplaires (605 en boîte).
4. 1732 9 (Rennes), production : 731 462 exemplaires (1 224 en boîte).
5. 1735 A (Paris), 2e semestre (point sous le D de LUD), production : 111 153 exemplaires (186 en boîte). *Il fut frappé six fois moins de pièces au 2nd qu'au 1er semestre.*
6-7. 1738 & (Aix), production : 822 298 exemplaires (1 376 en boîte).

10 écus « au bandeau », créés sous Louis XV par une déclaration de janvier 1740. La frappe de cette monnaie se poursuit jusqu'en 1772, voire exceptionnellement 1773 (Strasbourg) et 1774 (Aix), et sa circulation jusqu'à sa démonétisation en 1829.

D/ LUD • XV • D • G • FR • ET NAV • REX. Buste de Louis XV à gauche, cheveux longs coiffés d'un bandeau.
R/ SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM (millésime). Écu de France ovale couronné entre deux branches d'olivier.
Tranche en relief : DOMINE SALVUM FAC REGEM.
Argent 917 ‰ ; masse : 24,488 g ; diamètre : 39 mm.

8. 1747 L (Bayonne), production : 23 904 exemplaires (40 en boîte).
Aucun exemplaire recensé par Droulers *2012.*
9. 1756 L (Bayonne), production : inconnue mais assez importante.
10-11. 1757 L (Bayonne), production : inconnue mais assez importante.
12. 1758 vache (Pau), production : 317 189 exemplaires (522 en boîte).
13. 1762 vache (Pau), production : 1 139 493 exemplaires (944 en boîte).
14-15. 1767 L (Bayonne), production : inconnue mais assez importante.
16. 1768 & (Aix), production : inconnue mais assez faible.
17. 1770 H (La Rochelle), production : inconnue mais assez assez faible.

3 écus « à la vieille tête », créé sous Louis XV par arrêt du 17 octobre 1770. La frappe de cette monnaie se poursuit jusqu'en 1774 et sa circulation jusqu'à sa démonétisation en 1829.

D/ LUD • XV • D • G • FR • ET NAV • REX. Buste de Louis XV à gauche, cheveux longs coiffés d'un bandeau.
R/ SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM (millésime). Écu de France ovale couronné entre deux branches d'olivier.
Tranche en relief : DOMINE SALVUM FAC REGEM.
Argent 917 ‰ ; masse : 29,48 g ; diamètre : 39 mm.

18. 1772 L (Bayonne), production : inconnue mais assez importante.
19. 1774 & (Aix), production : 581 355 exemplaires.
Seulement 5 exemplaire recensés par Sobin 1974.
20. 1774 Q (Perpignan), production : 506 435 exemplaires.

Louis XVI (1774-1792)

16 écus « au buste habillé », créés sous Louis XVI par la déclaration du 18 septembre 1774. La frappe de cette monnaie se poursuit jusqu'à la écus période constitutionnelle (1789-1792) et sa circulation jusqu'à sa démonétisation en 1829.

D/ LUD • XVI • D • G • FR • ET NAV • REX. Buste de Louis XVI à gauche, cheveux noués par un ruban, portant une cravate et la croix de l'ordre du Saint-Esprit.
R/ SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM (millésime). Écu de France ovale couronné entre deux branches d'olivier.
Tranche en relief : DOMINE SALVUM FAC REGEM.
Argent 917 ‰ ; masse : 29,48 g ; diamètre : 39 mm.

21-23. 1777 L (Bayonne), production : 943 553 exemplaires.
24. 1778 L (Bayonne), production : 287 467 exemplaires.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

Figure 3 - Carte de répartition des ateliers.

25. 1779 vache (Pau), production : 1 948 277 exemplaires.
26-27. 1780 vache (Pau), production : 1 556 528 exemplaires.
28. 1783 W (Lille), production : 113 793 exemplaires.
29. 1784 M (Toulouse), production : 614 167 exemplaires.
30. 1785 K (Bordeaux), production : environ 960 000 exemplaires.
31. 1785 vache (Pau), production : 1 856 749 exemplaires.
32-33. 1785 Q (Perpignan), production : 962 519 exemplaires.
34. 1787 Q (Perpignan), production : 415 288 exemplaires.
35. 1789 Q (Perpignan), production : 905 347 exemplaires.
36. 1789 R (Orléans), production : 596 361 exemplaires.

Les millésimes relevés et l'usure des exemplaires les plus anciens témoignent d'une circulation longue de ces espèces, habituelle et observée par ailleurs.

La répartition des ateliers de frappe n'a rien de surprenant puisque 27 des 36 écus proviennent du sud de la France, plus proches du lieu de dépôt, mais aussi très productifs : il s'agit principalement de Bayonne (11 ex.), Pau (6 ex.), Perpignan (5 ex.) et Aix (4 ex.). Avec également plusieurs monnaies du Grand Ouest, du Nord et de Paris, elle témoigne également d'un brassage important, lui aussi habituellement observé.

Plusieurs exemplaires présentent des stries d'ajustage, parfois importantes, et des rayures de circulation, mais aucun des marques de vérification ou des mutilations antimonarchiques.

Bibliographie

CLAIRAND 1996 : A. CLAIRAND, *Monnaies de Louis XV, le temps de la stabilité monétaire, 1726-1774*, Paris, 1996.

DROULERS 2012 : Fr. DROULERS, *Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793)*, Paris, 2012 (5e éd.).

SOBIN 1974 : G. SOBIN, *The Silver Crowns of France, 1641-1793*, Teaneck, 1974.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 05 MAI 2018

Présidente : Mme Catherine Grandjean , présidente de la SFN.

Membres présents : Mmes et MM. M. Amandry, Fr. Beau, S. Berger, Chr. Charlet, O. Charlet, M. Chauveau, J.-P. Garnier, G. Gautier, A. Hostein, N. Joniaux, Ph. Mathieu, J. Meissonnier, S. Nieto-Pelletier, G. Peigney, R. Prot, H. Rambach, A. Ronde, L. Schmitt, S. Valin, P. Villemur, R. Wack.

Membres excusés : M. Bompaire, Fr. Duyrat, P.-O. Hochard, J. Jambu, L. Lariche, M.-L. Le Brazidec, A. Suspène, S. de Turckheim, Fr. Wojan.

BSFN

Pas de procès-verbal à adopter ce mois-ci.

Candidature

La candidature de M. Nicolas Dubreu, de Lyon, doctorant en archéologie sous la direction de M. Poux et G. Depeyrot, est présentée. Elle est parrainée par M. Michel Amandry et le Bureau.

Élection

La candidature de M. Clément Pinault est soumise au vote de l'assemblée. M. Pinault est élu membre correspondant à l'unanimité.

Annonces

La présidente rappelle que les prochaines Journées numismatiques de la SFN se tiendront le premier week-end de juin (1er-3) à Orléans et que le bulletin d'inscription ainsi que les informations pratiques sont disponibles sur le site Internet de la SFN. Le programme est actuellement en cours de finalisation.

Elle indique ensuite que la séance thématique de septembre sera l'occasion de rendre hommage à Mme Sylvie de Turckheim et à M. Georges Gautier. Il s'agit d'une journée complète qui se tiendra dans la salle Vasari de l'INHA, à partir de 9 h.

M. Jacques Meissonnier demande la parole pour annoncer la tenue d'une journée d'tude consacrée aux "Pratiques d'offrandes monétaires en Gaule romaine" et organisée par M. Laurent Popovitch, membre correspondant de la SFN et maître de conférences à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon. Elle se tiendra à partir de 10 h 00 le mercredi 13 juin 2018, salle du Conseil, Maison des sciences de l'homme, sur le campus universitaire de Dijon, boulevard du docteur Petitjean. Six communications par M. Borg, St. Dubois, J. Meissonnier, L. Popovitch et B. Soum sont prévues concernant des monnaies gauloises et romaines découvertes dans des sanctuaires à Eu, Bois l'Abbé (76), Juvigné (53), Crain (89), Villiers-le-Duc (21), Mâlain (21) et des nécropoles dans la cité des Lingons.

M. Michel Amandry fait enfin circuler un ouvrage dont il a rédigé la Préface et dont un exemplaire a été offert à la SFN par Mme Françoise Page-Divo. Il s'agit de celui de MM. Jean-Paul Divo et Serge Hamm, *Numismatique de Thann*, éditions Fiorino d'Oro, 2017. M. Amandry rappelle que Jean-Paul Divo, décédé en 2014, travaillait sur cet ouvrage et qu'il revient à Serge Hamm d'avoir repris le manuscrit.

Communications

MM. Gilles Peigney et Richard Prot, Christian Charlet et Nicolas Joniaux prononcent tour à tour leurs communications. À l'issue de celles-ci, la présidente remercie les orateurs et l'assemblée, donne rendez-vous à nos membres à Orléans pour les prochaines Journées numismatiques, puis déclare la séance close.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2018

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justicatif)	2 €
Droit de première inscription	8 €
Abonnement au *BSFN*	
Membres de la SFN	
France	28 €
Étranger	34 €
Non membres de la SFN	
France	40 €
Étranger	45 €
Vente au numéro	5 €
Changement d'adresse	1,50 €

Compte bancaire	BRED Paris Bourse
Code BIC	BRED FRPPXXX
N° IBAN	FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

Société Française de Numismatique
Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD (pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet